

Information trimestrielle
Au 31 Mars 2007





Avenue de Kéranguen – 56956 Vannes Cedex 9
Tél : 02 97 01 77 77 – Fax : 02 97 01 75 04
www.ca-morbihan.fr

Responsable de la communication financière : Mr Patrick DELAHAYE,
Directeur du département des Finances et Risques

Documents comptables trimestriels

Au 31 Mars 2007

Sommaire

Cadre général	4
<hr/>	
Rapport trimestriel	6
Faits marquants	7
Tableau d'activité (base sociale)	7
Bilan et Compte de résultat (base sociale)	8
Gestion des Risques et Dispositif Prudentiel	9
Certificats Coopératifs d'Associés et d'Investissement	10
Perspectives 2007	11
Comptes trimestriels résumés sur base sociale	12
Bilan Actif	13
Bilan Passif	14
Compte de Résultat	15
Composition du capital social	16

CADRE GENERAL



CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU MORBIHAN

Comptes trimestriels résumés sur base sociale au 31 mars 2007

Cadre général

1. Présentation juridique du Crédit agricole du Morbihan

Dénomination :	Caisse Régionale de Crédit Agricole du Morbihan
Adresse :	Avenue de Kéranguen 56956 Vannes Cedex 9
Siège social :	Avenue de Kéranguen 56956 Vannes Cedex 9
Registre du commerce et des sociétés :	Vannes
Numéro d'immatriculation :	777 903 816

La Caisse Régionale de Crédit Agricole du Morbihan est une société coopérative à capital variable régie par le Livre V du Code monétaire et financier et la loi bancaire du 24 janvier 1984 relative au contrôle et à l'activité des établissements de crédit.

Sont rattachées à la Caisse Régionale du Morbihan, 45 caisses locales qui constituent des unités distinctes avec une vie juridique propre. Les comptes individuels sont représentatifs des comptes de la Caisse Régionale seule, tandis que les comptes consolidés, selon la méthode de l'entité consolidante, intègrent également les comptes des Caisses Locales.

De par la loi bancaire, la Caisse Régionale du Morbihan est un établissement de crédit avec les compétences bancaires et commerciales que cela entraîne. Elle est soumise à la réglementation bancaire.

2. Principes et Méthodes applicables dans la Caisse Régionale du Morbihan

Le cadre juridique et financier n'a pas évolué par rapport à la publication annuelle de fin d'exercice 2006.

3. Application de la Directive « Transparence » de l'Autorité des Marchés Financiers

Conformément à la Directive « Transparence » de l'Autorité des Marchés Financiers, la Caisse Régionale du Morbihan met en œuvre cette nouvelle publication trimestrielle. Pour mars 2007, et en l'absence d'antériorité de communication trimestrielle sur base consolidée, les informations publiées et commentées sont établies sur base sociale.

4. Revue des Comptes au 31 mars

Les Comptes du 31 mars 2007 font l'objet d'une revue limitée par les Commissaires aux Comptes.

RAPPORT TRIMESTRIEL

au 31 mars 2007



I. FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE

1. *Faits marquants du premier trimestre*

- Indemnité de départ à la retraite

Au cours du premier trimestre 2007, la Caisse Régionale a procédé à l'externalisation de ses engagements en matière d'indemnité de départ à la retraite auprès de GENERALI, pour un montant de 7,2 millions d'euros.

2. *Evènements postérieurs à la fin de période intermédiaire.*

La Caisse Régionale du Morbihan n'a détecté aucun évènement significatif postérieur à l'arrêté trimestriel.

II. TABLEAU D'ACTIVITE (base sociale)

1. *Activité commerciale*

Le premier trimestre de l'année 2007 enregistre une poursuite du développement sur l'ensemble de ses activités.

En matière de collecte, la progression globale des encours atteint + 6,4 % en année mobile, l'encours dépassant les 8 milliards d'euros. La progression de la collecte se situe principalement sur l'épargne monétaire et sur l'assurance-vie dont la dynamique ne fléchit pas. Ces deux ressources permettent de compenser la poursuite du recul sur la collecte Epargne Logement suite à la modification de la réglementation fiscale.

En matière de crédit, la production de nouveaux prêts représente 320 millions d'euros sur le trimestre. Cette progression à hauteur de 5,2 % provient essentiellement du marché des crédits à la consommation (+ 15,9 %), des professionnels (+ 7,7 %), de l'agriculture et des entreprises (+ 13,5 %). Ces performances permettent de compenser le léger fléchissement enregistré sur le marché de l'habitat.

En matière de services, la Caisse Régionale du Morbihan continue de répondre aux besoins de sa clientèle, avec une progression nette du nombre de produits commercialisés de + 17.800 sur le trimestre.

2. *Tableau d'activité trimestriel*

A fin mars 2007, le produit net bancaire atteint 54,9 millions d'euros. Il enregistre un recul par rapport au premier trimestre 2006, qui avait bénéficié de facteurs favorables, en particulier des produits supplémentaires liés à la décollecte importante des PEL qui a suivi le changement des règles de fiscalisation des intérêts des PEL les plus anciens. En outre, au premier trimestre 2006, la Caisse Régionale avait externalisé 4,7 millions d'euros de plus-values sur titres de placements, comptabilisés dans le PNB, contre seulement 3,2 millions d'euros externalisés au premier trimestre 2007, avec pour contrepartie une hausse des plus-values latentes de 2,4 millions d'euros depuis le 31 décembre 2006. Ainsi, l'analyse économique du Produit Net Bancaire met en évidence une légère hausse de PNB d'activité commerciale hors éléments non récurrents, conforme au développement commenté ci-dessus, et globalement en phase avec les prévisions 2007.

(En milliers d'euros)	mars 2007	mars 2006	variation en %	décembre 2006
Produit net bancaire	54 882	59 977	-8,5	218 133
Charges générales d'exploitation	-28 164	-27 607	2,0	-115 295
Dot. aux amort. et prov sur immob. Corp/Incorp	-949	-1 098	-13,6	-4 169
Résultat Brut d'exploitation	25 769	31 272	-17,6	98 669
Coût du risque	-8 842	-5 355	65,1	-10 695
Résultat d'exploitation	16 927	25 917	-34,7	87 974
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	222	794	-72,0	674
Résultat courant avant impôt	17 149	26 711	-35,8	88 648
Résultat exceptionnel	-373	-1 036	-64,0	-3 213
Impôt sur les bénéfiques	4 832	11 392	-57,6	31 315
Dotations/Reprises des FRBG	0	0	-	-1 500
Résultat net	11 944	14 283	-16,4	52 620

Le total des charges de fonctionnement est maîtrisé, en hausse de 1,4 % par rapport au trimestre de l'année précédente. Sur le premier trimestre 2007 le coût du risque progresse assez fortement et représente une charge de 8,8 millions d'euros contre 5,3 millions d'euros au premier trimestre 2006. A ce stade de l'année, le coût du risque et le taux de Créances Douteuses Litigieuses (CDL) sont plus élevés notamment sur les professionnels.

Au total, il en découle un Résultat d'Exploitation de 16,9 millions d'euros, et un résultat net de 11,9 millions d'euros, en retrait de -2,3 millions d'euros. Dans le contexte actuel, compte tenu des commentaires apportés sur l'évolution du Produit Net Bancaire, cette évolution intermédiaire ne remet pas en cause les perspectives de progression du résultat net annuel.

- Coefficient d'exploitation

Calculé sur base sociale, le coefficient d'exploitation ressort à 53% en mars 2007, contre 47,9 % en mars 2006, et 54,77% fin décembre 2006.

- Informations sectorielles

La Caisse Régionale du Morbihan exerce l'essentiel de son activité en France, dans un seul secteur d'activité et dans la banque de proximité. Cela ne justifie donc pas la production de tableaux détaillés par métiers, par pôles d'activité et par zones géographiques.

III. BILAN ET COMPTE DE RESULTAT (base sociale)

Les tableaux détaillés relatifs aux commentaires ci-après sont présentés au début de la partie : Comptes trimestriels résumés sur base sociale au 31 mars 2007.

1. Bilan

Le total du Bilan arrêté au 31 mars 2007 s'établit 6.819 millions d'euros en progression de + 0,9 % par rapport à décembre 2006

A l'actif, trois postes représentent plus de 93 % du total Bilan, et expliquent l'essentiel de cette variation :

- les prêts et créances sur la clientèle : ils représentent 81 % du total Bilan, avec 5.551 millions d'euros, en progression de 3,7 % par rapport au 31 décembre 2006. Cette hausse est la traduction directe de la progression des réalisations crédits de la clientèle.
- les opérations internes au Crédit Agricole Mutuel : leur montant passe de 628,5 millions d'euros en décembre 2006 à 503,4 millions d'euros en mars 2007. Cette baisse de 19,9 % est liée au recul saisonnier des comptes créditeurs de la clientèle à l'actif du Bilan. Ainsi, les excédents de ressources placés en trésorerie baissent par rapport à la situation de décembre dernier.
- les valeurs immobilisées progressent de 1,4 %.

Au passif, trois postes constituent l'essentiel du Bilan:

- les comptes créditeurs de la clientèle, en baisse de -0,9% : ce recul saisonnier se situe principalement sur les DAV de la clientèle.
- en hausse de +1,9 %, les opérations internes au Crédit Agricole compensent la baisse des DAV. Ce poste enregistre principalement 50 % de la collecte CAM (livrets, épargne logement...) réalisée auprès de la clientèle. Sa progression au premier trimestre bénéficie à la fois de la bonne activité commerciale et de la capitalisation des intérêts.
- les dettes représentées par un titre sont pratiquement stables, à 1.114 millions d'euros. Ce poste enregistre notamment les montants de CDN et de BMTN interbancaires émis, en vue de financer une partie des crédits.

Enfin, notons que les Fonds pour Risques Bancaires Généraux et les Capitaux Propres n'ont pas évolué par rapport au 31 décembre dernier.

2. Compte de résultat

A fin mars 2007, les soldes intermédiaires de gestion présentent des évolutions en retrait par rapport à fin mars 2006, qu'il convient de nuancer fortement.

En effet, le Produit Net Bancaire atteint 54,9 millions d'euros, en baisse de 8,5 % par rapport à mars 2006, soit -5,1 millions d'euros. Cependant, ce recul s'explique pour l'essentiel par des produits exceptionnels enregistrés au premier trimestre 2006, relatifs à la forte décollecte des PEL. Ainsi, retraité de ces éléments, le PNB ressort à 56 millions d'euros en mars 2006, et à 54,1 millions d'euros en mars 2007, soit un repli de -3,1%.

Un moindre recours ce trimestre à l'externalisation de plus-values latentes sur titres de placements par rapport au premier trimestre de 2006 complète l'explication des écarts de PNB.

Ces facteurs non récurrents qui nuancent la baisse du PNB sont confirmés par le poids que représente le Produit Net Bancaire de mars 2006 par rapport à celui de décembre 2006, soit 27 %, pour un rythme saisonnier habituellement plus proche de 23 % pour un premier trimestre.

Les Charges Générales d'Exploitation progressent à un rythme limité de 2,0 %, à 28,1 millions d'euros. Ce poste comprend à la fois les frais de personnels, stables à 16,5 millions d'euros, et autres frais administratifs engagés pour développer l'activité commerciale, en hausse de +5,0 %. Dans le même temps, les dotations aux amortissements et aux provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles diminuent de 13,6 %, à 0,9 million d'euros pour le trimestre. Cette baisse ne traduit pas un recul de la politique d'investissement, mais la Caisse Régionale bénéficie à la fois de la fin d'amortissements sur des immobilisations anciennes, combinée à l'impact favorable des moyens informatiques mis en communs dans le GIE ATLANTICA.

Au total, l'évolution du Produit Net Bancaire et la faible progression des Charges Générales d'Exploitation conduisent à un Résultat Brut d'Exploitation de 25,8 millions d'euros.

Ce niveau de Résultat Brut d'Exploitation permet de supporter

- un Coût du Risque de - 8,8 millions d'euros, qui traditionnellement sur le trimestre dépasse fortement la saisonnalité moyenne de 25 % (en mars 2006, le coût du risque représentait 50 % de la charge de l'année),
- une Charge fiscale de - 4,8 millions d'euros, contre - 11,4 millions d'euros en mars 2006,

et de dégager un Résultat Net de 11,9 millions d'euros.

Outre le repli PNB qui joue sur la base imposable, le recul de la charge fiscale s'explique aussi en partie par l'externalisation des engagements de la Caisse Régionale en matière d'indemnité de départ à la retraite, et par la variation des plus-values latentes fiscalisées.

IV. GESTION DES RISQUES ET DISPOSITIF PRUDENTIEL

La Caisse Régionale du Morbihan poursuit une politique rigoureuse de gestion des risques et un provisionnement prudent.

1. Le risque crédit

- Les créances douteuses et litigieuses

L'encours des Créances Douteuses et Litigieuses atteint 170 millions d'euros au 31 mars 2007 contre 158,7 millions d'euros au 31 mars 2006, avec une tension plus marquée sur les professionnels, comme chaque année à la même époque. En conséquence, le taux des Créances Douteuses et Litigieuses s'établit à 3,00 % à fin mars 2007 contre 3,12 % à fin mars 2006. Les créances douteuses et litigieuses sont provisionnées à hauteur de 117,7 millions d'euros. Ainsi, le taux de couverture s'établit à 69,25 % en mars 2007 contre 72,29 % fin mars 2006.

- La division des risques

Depuis le 1^{er} janvier 1999, les critères de déclaration des grands risques ont été abaissés : à 25 % des fonds propres nets pour les crédits consentis à un même emprunteur, et à 10 % des fonds propres nets pour les crédits ne devant pas globalement dépasser 8 fois les fonds propres nets.

En mars 2007, un seul dossier (CECAB) est à déclarer dans le cadre de ce dispositif, pour un montant correspondant à 16,24 % des fonds propres nets de la Caisse Régionale du Morbihan.

- Le Fonds pour Risques Bancaires Généraux sur les plus gros emprunteurs (sur base sociale)

En 2001, la Caisse Régionale du Morbihan a décidé de doter un Fonds pour Risques Bancaires Généraux destiné à couvrir les risques exceptionnels non avérés sur les 20 plus grands emprunteurs. Il s'agit de constituer une provision sur les engagements nets (engagements bruts minorés des garanties Foncaris et autres) des 20 plus grands emprunteurs.

Dans ce cadre, au 31 mars 2007, la Caisse Régionale du Morbihan n'a pas modifié la provision de ce fonds.

- Provision pour risques de crédit sur base collective

En 2005, la Caisse Régionale a constitué une nouvelle provision pour risques de crédit sur base collective. Au 31 mars 2007, cette provision est passée à 40,5 millions d'euros (contre 37,8 M€ fin 2006).

2. Les risques opérationnels

La Caisse Régionale du Morbihan procède à l'identification des principaux risques opérationnels et détermine la probabilité de survenance de risques « courants ». Ainsi, au 31 mars 2007, la Caisse Régionale du Morbihan n'a pas modifié le montant de cette provision.

V. CERTIFICATS COOPERATIFS D'ASSOCIES ET D'INVESTISSEMENT

1. Certificats Coopératifs d'Associés

En fin d'année 2001, la Caisse Régionale du Morbihan a émis 876 760 Certificats Coopératifs d'Associés, souscrits en totalité par Crédit Agricole S.A. au prix unitaire de 67,6 euros (dont 15,25 euros de nominal).

Les CCA représentent 16 % des titres totaux constitutifs du capital social de la Caisse Régionale du Morbihan (Parts sociales, CCI et CCA).

Pour l'exercice 2006, l'Assemblée Générale du 4 avril 2007 a décidé le versement d'un dividende de 2,91 euros par titre. Sur le cours d'émission de 67,6 euros, cette rémunération correspond à un rendement de 4,30 %.

2. Certificats Coopératifs d'Investissement

Après trois émissions (1988-1991-1994), la Caisse Régionale du Morbihan compte 1.796.694 Certificats Coopératifs d'Investissement, représentant 33 % des titres constitutifs du capital social au 31 mars 2007.

Pour l'exercice 2006, l'Assemblée Générale du 4 avril 2007 a décidé le versement d'un dividende de 2,91 euros par titre, en accroissement de 12,8 % par rapport à 2005. Sur le cours moyen annuel de 2006, cette rémunération correspond à un rendement de 3,29 %.

Depuis le début de l'année, (jusqu'au 31 mars 2007) :

- le nombre de titres échangés a été de 1.022 en moyenne par séance de bourse,
- le cours le plus haut depuis le début de l'année s'est élevé à 99 euros le 20 mars et le cours le plus bas s'est établi à 89,35 euros le 2 janvier.
- le cours de clôture au 31 mars 2007 était de 96,01 euros.

VI. PERSPECTIVES 2007

Dans un contexte d'effritement de la marge d'intermédiation et de concurrence exacerbée sur les taux des crédits, les performances financières attendues pour l'exercice 2007 devraient cependant afficher de nouvelles progressions, portées notamment par la poursuite de notre politique de conquête de nouvelles clientèles et d'équipement en services et en produits d'assurance. L'activité de gestion pour compte propre devrait aussi constituer un levier de croissance du Produit Net Bancaire, avec des marchés boursiers et financiers prévus en progression.

La Caisse Régionale du Morbihan renforcera ainsi sa solidité financière pour poursuivre la mise en œuvre de son nouveau Plan à Moyen Terme « MORBIHAN 2008 ». Ces perspectives de développement durable et rentable au service des clients bénéficieront aux sociétaires et aux porteurs de certificats coopératifs de la Caisse Régionale du Morbihan.

Comptes trimestriels résumés sur base sociale au 31 mars 2007



1. BILAN - ACTIF

de la Caisse Régionale de Crédit Agricole du Morbihan aux 31 mars 2007 et 31 décembre 2006

(En milliers d'euros)	mars 2007	décembre 2006
Opérations interbancaires et assimilées	67 154	68 384
Caisse, banques centrales, CCP	62 327	59 899
Effets publics et valeurs assimilées	0	0
Créances sur les établissements de crédit	4 827	8 485
Opérations internes au Crédit Agricole mutuel	503 456	628 535
Opérations avec la clientèle	5 550 858	5 350 559
Opérations sur titres	296 781	281 658
Obligations et autres titres à revenu fixe	48 818	43 696
Actions et autres titres à revenu variable	247 963	237 962
Valeurs immobilisées	320 149	315 595
Participations et autres titres détenus à long terme	280 484	276 870
Parts dans les entreprises liées	577	577
Immobilisations incorporelles	464	474
Immobilisations corporelles	38 624	37 674
Capital souscrit non versé	0	0
Actions propres	42	71
Comptes de régularisation et actifs divers	80 960	116 296
Autres actifs	29 640	25 117
Comptes de régularisation	51 320	91 179
Total de l'Actif	6 819 400	6 761 098

2. BILAN - PASSIF

de la Caisse Régionale de Crédit Agricole du Morbihan aux 31 mars 2007 et 31 décembre 2006

(En milliers d'euros)	mars 2007	décembre 2006
Opérations interbancaires et assimilées	1 927	2 800
Banques centrales, CCP	0	0
Dettes envers les établissements de crédit	1 927	2 800
Opérations internes au Crédit Agricole Mutuel	3 708 735	3 638 530
Comptes créditeurs de la clientèle	1 152 424	1 162 829
Comptes d'épargne à régime spécial	33 060	26 512
Autres dettes	1 119 364	1 136 317
Dettes représentées par un titre	1 114 136	1 116 443
Comptes de régularisation et passifs divers	101 037	106 121
Autres passifs	26 925	37 865
Comptes de régularisation	74 112	68 256
Provisions et dettes subordonnées.	164 838	170 016
Provisions pour risques et charges	70 741	76 813
Dépôts de garantie à caractère mutuel	0	0
Dettes subordonnées	94 097	93 203
Fonds pour Risques Bancaires Généraux	19 350	19 350
Capitaux propres	492 389	492 389
Capital souscrit	82 811	82 811
Primes d'émission	82 676	82 676
Réserves	326 902	326 902
Ecart de réévaluation	0	0
Provisions réglementées et subventions d'investissement	0	0
Report à nouveau (+/-)	52 620	0
Résultat de l'exercice	11 944	52 620
Total du Passif	6 819 400	6 761 098

3. COMPTE DE RESULTAT

de la Caisse Régionale de Crédit Agricole du Morbihan

aux 31 mars 2007 et 2006

(En milliers d'euros)	mars 2007	mars 2006
Intérêts et produits assimilés	77 821	69 705
Intérêts et charges assimilées	51 902	39 692
Revenus des titres à revenu variable	329	168
Commissions (produits)	23 506	24 110
Commissions (charges)	2 477	2 139
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	101	30
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	3 204	4 644
Autres produits d'exploitation bancaire	4 565	3 370
Autres charges d'exploitation bancaire	265	219
Produit net bancaire	54 882	59 977
Charges générales d'exploitation	28 164	27 607
Frais de personnel	16 504	16 500
Autres frais administratifs	11 660	11 107
Dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles	949	1 098
Résultat brut exploitation	25 769	31 272
Coût du risque	8 842	5355
Résultat d'exploitation	16 927	25 917
Résultat net sur actifs immobilisés	222	794
Résultat courant avant impôt	17 149	26 711
Résultat net exceptionnel	-373	-1 036
Impôt sur les bénéfices	4 832	11 392
Dotations/reprises nettes aux Fonds pour Risques Bancaires Généraux	0	0
Résultat net	11 944	14 283

4. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

de la Caisse Régionale de Crédit Agricole du Morbihan

aux 31 mars 2007 et 31 décembre 2006

La Caisse Régionale du Morbihan est une société coopérative à capital variable, soumise notamment aux articles L. 512-20 et suivants du Code monétaire et financier relatifs au Crédit Agricole, aux articles L. 231-1 et suivants du Code de commerce relatifs aux sociétés à capital variable, et aux dispositions de la loi n° 47-1775 du 10 septembre 1947 portant statut de la coopération.

Son capital est composé de parts sociales cessibles nominatives souscrites par les sociétaires, de certificats coopératifs d'investissement et de certificats coopératifs d'associés.

Les certificats coopératifs d'investissement et/ou certificats coopératifs d'associés sont des valeurs mobilières sans droit de vote émises pour la durée de la société et représentatives de droits pécuniaires attachés à une part de capital. Leur émission est régie par les titres II *quater* et *quinquies* de la loi du 10 septembre 1947.

A la différence des parts sociales, ils confèrent à leurs détenteurs un droit sur l'actif net de la société dans la proportion du capital qu'ils représentent.

Les certificats coopératifs d'investissement sont émis au profit de titulaires n'ayant pas à justifier de la qualité de sociétaire, et sont librement négociables.

Les certificats coopératifs d'associés ne peuvent en revanche être souscrits et détenus que par les sociétaires de la Caisse Régionale et des Caisses Locales qui lui sont affiliées.

	Nombre de titres au 31/12/2006	Nombre de titres émis	Nombre de titres remboursés	Nombre de titres au 31/03/2007
Certificats coopératifs d'investissements (CCI)	1 796 694			1 796 694
Dont part du public	1 315 053			1 315 424
Dont part du Crédit Agricole S.A.	480 799			480 799
Dont part auto-détenue	842			471
Certificats coopératifs d'associés (CCA)	876 760			876 760
Dont part public				
Dont part du Crédit Agricole S.A	876 760			876 760
Parts sociales	2 756 782			2 756 782
Dont 45 Caisses Locales	2 756 691			2 756 691
Dont 18 administrateurs de la Caisse Régionale	90			90
Dont Crédit Agricole S.A	1			1
Total	5 430 236			5 430 236

La valeur nominale des titres est de 15,25 euros et le montant total du capital est 82,81 millions d'euros.